



Règlement du championnat départemental vétérans

Définition : compétition réunissant les joueurs du département pour déterminer le champion du Val d'Oise dans chaque catégorie d'âge des vétérans.

1. Organisation

Cette compétition est gérée conjointement par le comité départemental de badminton du Val d'Oise (C.D.B.V.O) et par un club organisateur.

Le CDBVO :

- diffuse les plaquettes
- centralise les inscriptions
- diffuse les convocations
- fournit les volants pour les finales
- envoie les résultats à la ligue d'Île-de-France de Badminton (L.I.F.B.)
- est responsable de la table de marque
- convoque et indemnise le(s) juge-arbitre(s) et les éventuels arbitres
- fournit en SOC

Le club organisateur :

- gère l'accueil de la compétition, ce qui comprend :
 - la salle
 - le matériel pour l'identification des terrains
 - les plots pour les inter sets
 - les plaquettes pour les feuilles de matchs
- met en place une restauration dans la mesure du possible (la présence ou l'absence de restauration sera précisée sur la feuille de convocation des joueurs)
- contribue à la tenue de la table de marque par la présence d'1 personne minimum sur la durée de la compétition (toutefois, cette présence peut être assurée par 2 ou 3 personnes maximum se relayant)
- fournit un SOC

Le championnat se déroule sur un seul site de préférence sur les horaires suivants :

- samedi à partir de 10h00 (premières convocations à 09h30) et jusqu'à 20h00 au plus tard
- dimanche à partir de 8h30 (premières convocations à 8h00) et jusqu'à 19h00 au plus tard

2. Règles générales

Le championnat se déroule selon les règles de la fédération française de badminton (F.F.B.A.D), de la L.I.F.B, du présent règlement et du règlement spécifique du championnat départemental vétérans.

Le C.D.B.V.O., sur proposition de la Commission Compétitions Adultes et après approbation des membres de son comité directeur, se réserve le droit d'apporter des modifications à ce règlement en cas de nécessité.

Les participants s'engagent à respecter et faire respecter le présent règlement.

Commission Compétitions Adultes

Entre autres, tous les joueurs doivent :

- être licenciés dans un club du Val d'Oise affilié à la F.F.B.A.D. à la date limite d'inscription
- n'être sous le coup d'aucune sanction disciplinaire ou suspension à la date de la compétition

Les licences doivent avoir été validées dans Poona (validation après enregistrement du paiement).

3. Catégories

Le championnat est une compétition se disputant en simple, double et double mixte, pour les hommes et les femmes dans les catégories V1, V2, V3, V4, V5, V6, V7, V8

Il est disputable sur 3 tableaux.

a) Pour les simples :

- les sur classements de catégorie sont autorisés
- en fonction du nombre de participants dans chaque catégorie, le C.D.B.V.O. se réserve le droit de fusionner plusieurs catégories selon les règles de l'article 4.

a) Pour les doubles :

- les paires de double et de mixte ne devront pas être constituées de joueurs dont les catégories d'âge diffèrent de plus de deux niveaux (exemple : V5/V7 autorisé, V2/V5 non autorisé) sauf si autorisation du joueur le plus âgé dans la paire
- toute paire jouera dans la catégorie d'âge du joueur le plus jeune
- les sur classements de catégorie ne sont pas autorisés
- en fonction du nombre de participants dans chaque catégorie, le C.D.B.V.O. se réserve le droit de fusionner plusieurs catégories selon les règles de l'article 4.

a) Dégrouper des catégories d'âge :

- chaque catégorie d'âge est dégroupée en différentes séries de classement
- le nombre de vétérans du Val d'Oise et leur niveau de jeu étant évolutif, ces dégroupements seront mis à jour chaque année afin de rester au plus près de l'intérêt des joueurs. Ce dégroupage est précisé dans le règlement spécifique

4. Fusion de catégories d'âge

La fusion de catégories ne peut être décidée que par le C.D.B.V.O.

Dans le cas d'un nombre d'inscrits inférieur à 3 pour un tableau d'une catégorie (voir article 6), les joueurs ou paires seront intégrés dans un tableau de catégorie d'âge inférieur.

Constitution des tableaux : en partant des catégories d'âges les plus élevées et en descendant vers les plus basses, si nécessaire, un tableau sera constitué dès que le nombre de joueurs atteint **trois**.
(Exemples : 2 V6 + 3 V5 = une poule de 5 en V5 ou 1 V7 + 1 V6 + 5 V5 = un tableau ou deux poules en V5)

Les compétiteurs V7 et V8 ne pourront être intégrés dans des tableaux dont la catégorie d'âge est inférieure à V5 sauf autorisation de leur part (à préciser sur la fiche d'inscription).

5. Inscriptions

C'est un tournoi standard (les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée)

Les inscriptions peuvent être envoyées par mail mais ne seront validées qu'après la réception de la confirmation **par courrier** accompagnée du chèque correspondant, libellé à l'ordre du C.D.B.V.O.

Les inscriptions avec X sont autorisées et sont prises en compte dans la mesure du possible.

Les inscriptions ne peuvent être envoyées que par les clubs.

Le nombre de joueurs sera déterminé en fonction du nombre de terrains dans la ou les salles.

6. Déroulement

Les matchs s'effectueront en auto-arbitrage.

Tous les tableaux se joueront en poules qualificatives dans la mesure du possible. Toutefois, ce mode de déroulement pourra être modifié en fonction du nombre d'inscriptions dans chaque tableau.

Un tableau est ouvert à partir de **3 inscrits**. De plus, dans le cas où il n'y a que 4 ou 5 inscrits, la compétition se déroule sous la forme d'une poule unique.

Les tableaux sont établis par le CDBVO et validés par le Juge-Arbitre.

Les têtes de séries des différentes étapes sont désignées suivant le classement par point hebdomadaire (C.P.P.H.) au jour du tirage au sort. Dans la mesure du possible, ce classement sera affiché avec les tableaux des différentes catégories.



7. Volants

Les volants en plumes sont obligatoires et à la charge des joueurs qui devront en prévoir un nombre suffisant pour toute la durée de la compétition.

Toutefois, deux joueurs NC et/ou P qui le désirent et en sont d'accord peuvent jouer avec des volants plastiques.

Les volants officiels de la compétition sont désignés dans le règlement spécifique par le CDBVO, qui fournira les volants des finales.

8. Tenues vestimentaires

Les joueurs doivent se présenter avec une tenue correcte et conforme au règlement fédéral sur le terrain.

Le Juge-Arbitre est habilité à refuser l'accès au terrain si le joueur ne modifie pas sa tenue.

9. Affichage

Les tableaux, le planning horaire, les résultats de la compétition et le document « Sanctions encourues en cas de forfait » doivent être affichés dans le gymnase.

10. Forfaits – remplacements

Les forfaits sont gérés par le Règlement Général des Compétitions (RGC) dont les règles sont reprises dans le document de la Ligue intitulé « Sanctions encourues en cas de forfait ».

11. Réclamations

En cas de réclamation, adresser un courrier accompagné (« lettre suivie ») au Responsable de la Commission Compétitions Adultes dans les 72h suivant la fin de l'épreuve.

12. Récompenses

Les récompenses seront fournies par le CDBVO.



Règlement spécifique du championnat départemental vétérans 2016/2017

A. Déroulement de la compétition

Le juge arbitre de la compétition est Mme VINCENT Brigitte

Le championnat départemental vétérans du Val d'Oise se déroulera au gymnase de la Butte sur 7 terrains, 85 rue de Pierrelaye à Eragny les 14 et 15 janvier 2017.

Les inscriptions sont à envoyer accompagnées du règlement à l'adresse suivante : Mr Luc GOPALAKRISNA, 7 Quai Bucherelle, Les Rives de l'Oise, Bat. C, Appartement 108 à Pontoise (95300) ou par mail à l'adresse : luc.gopalakrisna@gmail.com

La date limite d'inscriptions est fixée au 15 décembre 2016 et la date du tirage au sort le 30 décembre 2016.

La date du CPPH prise en compte pour la constitution des tableaux sera le 15 décembre 2016

B. Catégories d'âge

Pour la saison 2015/2016, les catégories vétérans sont les suivantes :

- V1 : né(e)s en 1977 inclus à 1981 inclus
- V2 : né(e)s en 1972 inclus à 1976 inclus
- V3 : né(e)s en 1967 inclus à 1971 inclus
- V4 : né(e)s en 1962 inclus à 1966 inclus
- V5 : né(e)s en 1957 inclus à 1961 inclus
- V6 : né(e)s en 1952 inclus à 1956 inclus
- V7 : né(e)s en 1947 inclus à 1951 inclus
- V8 : né(e)s en 1946 et avant

A. Séries

Les séries proposées pour les messieurs sont :

- V1 : NC/P, D, R et +
- V2 : NC/P, D, R et +
- V3 : NC/ P, D9 et +
- V4 : NC/ P, D9 et +
- V5 : NC/ P, D9 et +
- V6 : NC/ P, D9 et +
- V7 : NC/ P, D9 et +
- V8 : NC/P, D9 et +

Pour les dames, une série NC / P, une série D et ensuite toutes les séries regroupées.

Pour les mixtes, on se réfère aux séries des messieurs



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BADMINTON
DU VAL D'OISE

A. Volants

Les volants retenus pour cette édition sont les **RSL TOURNEY n°2** pour les joueurs classés et les **BABOLAT MAVIS 500** pour les joueurs non-classés.